INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 21 novembre 2022**

**INFOS MACRO**

* Les marchés actions européens ont clôturé dans le rouge. L'indice CAC 40 a reculé de 0,15% à 6 634 points tandis que l'EuroStoxx50 a perdu 0,34% à 3 911 points. Même tendance aux Etats-Unis où le Dow Jones reculait de 0,27% vers 17h30.
* Les marchés européens et américains sont plombés par la résurgence de l'épidémie de Covid-19 en Chine qui fait craindre un impact sur la demande et la production.
* Plusieurs grandes villes du pays ont enregistré une nouvelle augmentation des cas, amenant les autorités locales à instaurer de nouvelles restrictions sanitaires, notamment à Pékin. Depuis ce lundi, les écoles sont fermées à Pékin alors que la ville de Guangzhou a confiné son district le plus peuplé.
* Les craintes d'une récession mondiale ressurgissent.
* Dans ce contexte, les prix du pétrole sont orientés en net déclin ce lundi. Un assouplissement des mesures de restriction en Chine, premier importateur mondial de brut, n'est plus du tout à l'ordre du jour alors que le pays a enregistré un premier décès lié au Covid-19 depuis plusieurs mois. Vers 16h30, le cours du Brent accusait un repli de 5,40% à 83 dollars tandis que le cours du WTI américain reculait, lui, de 5,44% à 75,84 dollars.
* Par ailleurs, dans son rapport annuel consacré à la France, le Fonds monétaire international (FMI) a alerté le gouvernement français. Pour l'institution mondiale, la France doit se pencher sur l'assainissement des finances publiques et éviter que sa dette publique continue à augmenter. Le FMI estime que la France est parvenu à amortir le choc économique provoqué par l'explosion des prix de l'énergie grâce au bouclier tarifaire, aux aides directes aux ménages et à une remise sur le prix des carburants. Les dépenses de la France ont été estimées par le fonds à plus de 2 % de son PIB.
* Ce lundi, vers 10h30, le dollar gagnait 0,79% à 1,0244 dollar pour un euro au moment où la Chine a connu de nouveaux cas de contaminations au Covid-19. Suite à l'annonce dimanche de son premier mort du Covid-19 depuis mai, le pays a décidé de fermer les établissements et les commerces. Un assouplissement des mesures de confinement en Chine n'est plus d'actualité. De quoi raviver les craintes que «de nouveaux confinements stricts soient imposés à Pékin alors même que le pouvoir envisage un assouplissement des restrictions à plus long terme», commente Jim Reid, analyste chez Deutsche Bank.
* Les prix du pétrole sont orientés en net déclin ce lundi. Un assouplissement des mesures de restriction en Chine, premier importateur mondial de brut, n'est plus du tout à l'ordre du jour alors que le pays a enregistré un premier décès lié au Covid-19 depuis plusieurs mois. Vers 16h30, le cours du Brent accusait un repli de 5,40% à 83 dollars tandis que le cours du WTI américain reculait, lui, de 5,44% à 75,84 dollars.
* A la suite de nombreux signalements d'épargnants, l'Autorité des marchés financiers (AMF) appelle à la plus grande vigilance à l'égard de propositions d'investissement dans des " éco-parkings " ou parcs solaires, usurpant généralement l'identité de grands groupes. D'après les témoignages recueillis par la plateforme AMF Epargne Info Service et les constats de l'AMF issus de sa veille publicitaire, de nombreuses offres frauduleuses proposent aux particuliers d'investir dans la transition énergétique.

Il peut s'agir d'investir par exemple par le biais d‘un " livret hydrogène ", parfois décliné en version " pétrole " ou " solaire ", ou dans des places de stationnement avec bornes de recharge électrique, présentées comme des " éco-parkings ", ou encore dans des centrales photovoltaïques installées en Espagne, au Portugal, en France ou en Belgique.

Ces offres frauduleuses s'appuient généralement sur l'usurpation d'identité de groupes connus du secteur de l'énergie ou de la grande distribution, d'opérateurs immobiliers, mais aussi de professionnels de la finance, sociétés de gestion ou conseillers en investissements financiers. Elles prétendent aussi parfois bénéficier d'une soi-disant garantie de capital de l'ACPR, de la Banque de France ou de la Banque centrale européenne (BCE).

Les fausses brochures commerciales font valoir qu'il s'agit d'un " placement écoresponsable " ou " durable, à haut potentiel et sécurisé ", avec un " taux de rendement élevé " (6 % à 12 % par an), pour " survolter son épargne ", parfois sous la forme de " contrats de financement participatif ".

Les épargnants sont généralement sollicités par mail ou par téléphone, après avoir renseigné leurs coordonnées dans des formulaires de contact sur Internet. Certaines victimes de ces fraudes indiquent avoir découvert l'offre sur les réseaux sociaux.

ll n'y a aucune réalité derrière ces offres frauduleuses. Peu après avoir effectué les virements, les victimes ne parviennent plus à joindre les faux conseillers ni à récupérer leurs fonds.

Depuis le début de l'année, l'AMF a reçu plus d'une centaine de réclamations et signalements et plus d'une cinquantaine de demandes d'épargnants concernant ce type de propositions d'investissements.

Les pertes déclarées par les épargnants ayant contacté l'AMF après avoir souscrit ce type d'offres frauduleuses sont élevées, avec un préjudice moyen de 70.000 euros.

**SOCIETES**

* Côté valeurs, Vallourec a affiché la plus forte baisse du SBF 120.
* Vallourec est en repli de 13,23% à 9,97 euros, en dépit d'avoir enregistré de solides performances au cours des neuf premiers mois de 2022. Son résultat brut d'exploitation a atteint 403 millions d'euros, en progression de 47 millions d'euros par rapport aux neuf premiers mois de 2021, soit une marge à 12,1 %, reflétant une marge industrielle de 661 millions d'euros, ou 19,8 % du chiffre d'affaires, en hausse de 43 millions d'euros par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

" Notre activité tubes sans soudure continue de s'améliorer trimestre après trimestre grâce à un environnement mondial favorable porté par le souci de la sécurité énergétique. Les résultats du troisième trimestre sont positivement impactés par les nouvelles stratégies de prix implémentées à l'échelle du Groupe depuis le deuxième trimestre, ainsi que par la forte dynamique des volumes des contrats existants et nouveaux ", a souligné Philippe Guillemot, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Vallourec.

Il ajoute d'ailleurs que " des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du plan New Vallourec avec la finalisation des accords des plans sociaux en Allemagne, en France et au Royaume-Uni réduisant les risques associés au plan". La direction de Vallourec Deutschland et les représentants du personnel ont trouvé un accord dans le cadre de l'arrêt des activités en Allemagne, et ont signé un plan social ainsi que la convention collective correspondante.

Les initiatives de ce plan seront étendues à d'autres régions, en commençant par le Brésil. Les objectifs stratégiques demeurent inchangés pour le groupe : combler l'écart de rentabilité avec les meilleurs acteurs du secteur, générer 230 millions d'euros de RBE annuel additionnels récurrents avec un plein effet à partir du deuxième trimestre 2024.

* Le cimentier suisse Holcim (0,17% à 48,16 francs suisses), qui avait fusionné en 2015 avec le français Lafarge, a annoncé la radiation de ses actions d'Euronext Paris, à compter du 30 décembre 2022 , afin de simplifier sa structure de cotation. Cette décision concentrera la cotation des actions Holcim dans son principal marché, le SIX Swiss Exchange (SIX), reflétant le déplacement des volumes hors d'Euronext Paris au fil des ans. Cette simplification réduira encore les exigences et les coûts administratifs. Le Conseil d'administration d'Euronext Paris SA a approuvé cette décision.

Pour accompagner cette radiation, Holcim met en place une procédure de facilité de cession volontaire conformément aux règles et règlements d'Euronext Paris.

Les actions Holcim continueront d'être négociées sous le symbole " HOLN " sur le SIX.

Les actionnaires d'Holcim Ltd négociant sur Euronext Paris se verront proposer les options suivantes : conserver leurs Actions Holcim Euronext, céder seuls leurs Actions Holcim Euronext ou participer à la procédure de cession volontaire.

* Atos (2,54% à 10,18 euros) a signé un nouveau contrat majeur avec Siemens, groupe allemand spécialisé dans les secteurs de l'énergie, de la santé, de l'industrie et du bâtiment. L'entreprise de services du numérique française assurera la fourniture de services SIAM et accélérera la transformation numérique de son partenaire. Atos travaillera en étroite collaboration avec Siemens et un écosystème multi-sources pour fournir des services d’intégration et d’orchestration de nouvelle génération via sa solution Atos SIO Bridge.

Atos soutiendra ainsi l'initiative stratégique de Siemens qui souhaite faire évoluer sa façon d'exploiter et de gérer ses services informatiques.

Siemens et Atos évolueront ensemble dans le cadre de ce partenariat basé sur l'accompagnement, l'amélioration et l'innovation continus pour leurs clients et leurs collaborateurs.

Il s'agit du plus gros contrat d'intégration dans le secteur de l'industrie pour la solution Atos Bridge SIO/SIAM. Ce modèle opérationnel permettra à Siemens de mettre en œuvre un ensemble de principes, de leviers et de bonnes pratiques tout en gagnant en flexibilité, efficacité et innovation. Dans le cadre de ce contrat, Atos a fait appel en interne à de nombreux experts de Siemens.

" La combinaison unique des services d'intégration et d'orchestration de bout en bout d'Atos permettra d'encourager l'innovation collaborative afin de garantir une interaction et une participation plus fluides et plus flexibles ", a déclaré Hanna Henning, CIO de Siemens.

* Sopra Steria perd 0,21% à 144,60 euros. Le groupe informatique a annoncé avoir signé un contrat d’acquisition en vue d’acquérir l’intégralité des actions CS Group ,détenues par Yazid Sabeg, président du Conseil d’administration et Eric Blanc-Garin, directeur général, et leur holding commune Duna & Cie représentant environ 29,73 % du capital de CS Group, pour un prix de 11,50 euros par action.

Cet accord est conclu à la suite de l'entrée en négociations exclusives annoncée le 28 juillet 2022 et des procédures d'information-consultation des instances représentatives du personnel respectives de Sopra Steria et de CS Group.

Il vient compléter les promesses de vente déjà consenties le 27 juillet 2022 par Cira Holding et les fondateurs de Novidy's à Sopra Steria portant sur respectivement environ 29,15 % et 6,38 % du capital de la société (" autres blocs ") pour un prix par action égal à celui du bloc principal. A l'issue de l'acquisition du bloc principal et des autres blocs (l' " opération ") et compte tenu des 9,80 % déjà détenus, Sopra Steria détiendra 75,06 % du capital de CS Group.

La réalisation de l'opération, qui pourrait intervenir au cours du premier trimestre 2023, reste soumise à des conditions suspensives usuelles, en particulier en matière de contrôle des concentrations et de contrôle des investissements étrangers.

* Archos a fait savoir que sa filiale Logic Instrument était entrée en discussion exclusive pour le rachat de 100 % des parts de Glacier Computer LLC. Depuis 20 ans, cette société américaine est un intégrateur reconnu aux Etats Unis qui déploie des solutions mobiles pour un usage en extérieur et en conditions difficiles auprès de grandes sociétés américaines, en direct ou via un réseau de distributeurs qui couvre le territoire américain.

L'entreprise réalise environ 10 millions de dollars de chiffre d'affaires et a développé sa propre gamme de produits (Glacier Kodiak) pour répondre aux besoins des multinationales en ordinateurs durcis pour les véhicules, dans tout type d'environnement. Elle distribue également les solutions durcies des constructeurs leaders sur certains segments de marché comme Getac, Panasonic ou Zebra.

L'expérience de Glacier Computer LLC lui permet d'adresser différents segments verticaux auprès de plus de 300 grandes sociétés américaines clientes allant de la production, la logistique, l'industrie, les transports et la construction en combinant des produits correspondants à des usages précis à des logiciels pointus de gestion de flotte, traçabilité ou encore géolocalisation.

Cette acquisition permettrait de doubler la taille de Logic Instrument et de dépasser les 20 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023. Logic Instrument pourra proposer ses propres solutions aux clients américains de Glacier Computer. L'opération positionnerait Logic Instrument comme un acteur majeur dans la fourniture de solutions durcies auprès des clients de l'industrie et de la défense aux Etats-Unis. L'acquisition devrait permettre de dégager des économies d'échelle substantielles dans les achats de composants et de produits finis.

Les deux sociétés travaillent ensemble à essayer de conclure un accord final avant la fin de l'année 2022.

**ANALYSE**

Comme chaque année, le Fonds monétaire international (FMI) livre ses recommandations pour l'économie française. Celles publiées ce lundi sont sans équivoque.

Pour l'institution basée à Washington, en assurant un important soutien budgétaire en réponse au choc énergétique provoqué par la guerre en Ukraine, l'Hexagone « a réussi à atténuer à son impact économique, mais moyennant un coût élevé ». Il doit dès lors réduire sans attendre la voilure des dépenses pour reconstituer ses marges de manœuvre budgétaires.

Sans surprise, le FMI conseille ainsi un recentrage des aides en matière énergétique, plaidant à la fois en faveur de la suppression progressive des boucliers tarifaires et d'un relèvement du soutien pour les plus vulnérables. Selon lui, les décisions gouvernementales d’arrêter la remise à la pompe et de rendre le bouclier tarifaire sur le gaz et l’électricité moins généreux à partir de janvier prochain vont dans le bon sens. Il délivre aussi un satisfecit au « chèque énergie » qui doit être versé d'ici à la fin de l'année aux 12 millions de foyers les plus modestes.

La guerre en Ukraine va toutefois continuer de peser sur l'économie française l'an prochain. A ce stade, les prévisions du FMI sont plus optimistes que celles des prévisionnistes, mais moins que celle de Bercy. Il table sur une hausse de l'activité de 0,7 % en 2023, contre 1% pour l’exécutif, tout en alertant sur le risque de dégradation plus prononcée de la conjoncture. L'inflation devrait rester élevée au cours des prochains mois. « L'indexation automatique du salaire minimum - et dans une moindre mesure des retraites et des prestations sociales - […] pourrait induire des effets de second tour », prévient-il.

L'institution s'inquiète aussi de la trajectoire des finances publiques hexagonales. « La loi de finances 2023 ne cible pas une réduction du déficit, reportant l'ajustement budgétaire à 2024 », observe-t-elle. Alors que le gouvernement table sur un déficit à 5 % du PIB l'an prochain (comme en 2022), le Fonds craint même « un léger creusement du déficit ». « Nous pensons qu'il atteindra plutôt 5,4 % en 2023 alors qu'une politique d'aide plus ciblée pourrait avoir des effets rapides et permettre de le ramener autour de 4,7 % », indique Jeffrey Franks directeur adjoint du département Europe du FMI.

Au cas où le recentrage du soutien public ne serait pas suffisant, l'institution conseille à la France de reporter la baisse des impôts de production prévue en 2023 (ce que les sénateurs viennent de voter par amendement mais que l'exécutif devrait infirmer à l'Assemblée). Ou bien de trouver les recettes supplémentaires.

Au-delà, le FMI met en garde contre une détérioration prévisible du ratio d'endettement public sur le moyen terme contribuant à creuser l'écart entre la France et les autres pays européens. Compte tenu de la pression fiscale déjà élevée dans l'Hexagone, il insiste une nouvelle fois sur la nécessité de réduire les dépenses courantes, en menant des réformes structurelles - celle des retraites et celle de l’assurance-chômage notamment - mais aussi en engageant une rationalisation des dépenses fiscales ou de la fonction publique.

Selon lui, l'objectif d'ici à la fin de la décennie devrait être de ramener le déficit à 0,4 % du PIB. Pour autant, le redressement des comptes publics ne devra pas pénaliser les investissements écologiques et numériques. Le FMI appelle au contraire à accélérer dans ces deux domaines.

**L’AGENDA DU 22 novembre 2022**

**11h00 en zone euro**
Balance des paiements courants en septembre

**16h00 en zone euro**
Confiance des consommateurs en novembre